



REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024
SUR LA PATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON

Réunion publique participative



2ème compte rendu de mandat
Jeudi 2 mai 2024

UNE VILLE OU IL FAIT BON VIVRE and UNE VILLE EN (RE)CONSTRUCTION POUR L'AVENIR. A collection of colorful cards with questions and answers regarding housing, urban planning, and community services.

UNE VILLE ENGAGÉE DANS LES MOBILITÉS and UNE VILLE AU SERVICE DE SA POPULATION. A collection of colorful cards with questions and answers regarding public transport, accessibility, and social services.



## ECONOMIE / COMMERCES

- *Rendre plus visible les entrepreneurs de la ville*

La ville échange régulièrement avec le Club des Entreprises du Haillan qui accueille également en son sein les commerçants qui le souhaitent. Les entreprises ou entrepreneurs qui s'implantent sur le territoire communiquent sur leur arrivée dans le magazine de la ville. Benoit Vergne, conseiller municipal délégué à l'économie, va chaque mois à la rencontre d'entreprises du territoire avec le chargé de mission Economie Commerce de la ville.

La ville a également créé une page Facebook dédiée aux « Associations et commerces du Haillan » pour qu'ils puissent y partager et valoriser leurs activités. Pour toute question ou simplement pour venir se présenter, tous les entrepreneurs (entreprises comme commerces) peuvent se rapprocher de la mission économie commerce : [service.economie.emploi@ville-lehaillan.fr](mailto:service.economie.emploi@ville-lehaillan.fr)

- *Activités économiques = emploi = besoin de logements et problématique de mobilité*

C'est tout l'enjeu des politiques d'aménagement du territoire de Bordeaux Métropole. D'où le projet Cœur de ville pour le logement et l'amélioration du réseau de transport (Bus Express Bordeaux/St Aubin mais aussi liane 39 vers la zone de l'Aeroparc qui sera aussi à terme un Bus Express, la ligne L) et l'engagement continu à résorber les discontinuités cyclables.

- *Le marché ça fonctionne enfin ! Mais est-ce que ça va durer ?*

Si les Haillanaises et les Haillanais continuent de le fréquenter, il n'y a pas de raison ! Les études montrent qu'il faut plusieurs années pour stabiliser un marché. Le déplacement au vendredi soir a permis d'élargir le nombre d'habitants susceptibles d'en profiter car en dehors des retraités et de quelques rares personnes, celui du mercredi matin n'était pas accessible à la majorité de la population. Il y avait, le mercredi matin, 3 ou 4 commerçants. Aujourd'hui c'est une douzaine de commerçants présents chaque vendredi. Avec des animations régulières : des stands mobilité, de la musique, des soirées Degust'halle...

- *Mettre en valeur nos commerçants sur le marché*

Les commerçants du marché bénéficient d'une page Facebook spécifique rattachée à celle de la ville. Elle leur permet d'annoncer leur présence, leurs arrivages, de mettre en avant des produits ou des promotions et des animations ...

## RECYCLAGE / DECHETS

- **Frigo zéro gaspi**

- *Ce frigo n'est pas visible malheureusement*

L'implantation du Frigo zéro gaspi est conditionnée par un accès électrique, et une implantation ombragée. Initialement positionné près de la mairie, il a été déplacé devant la salle Kalambaka rue de Los Heros. Il reste accessible à toutes et tous.

- *Peut-on relocaliser sur la commune les frigos partagés ?*



Le Frigo zéro gaspi a été implanté dans le cadre d'un partenariat avec le CREPAQ. Nous avons d'ores et déjà sollicité l'implantation d'un second frigo sur le territoire communal. Notre demande a bien été enregistrée, cependant le CREPAQ nous a fait savoir qu'ils attendaient d'avoir déployé des frigos dans l'ensemble des communes de la Métropole avant de procéder à de nouvelles dotations.

- **Compostage**

- *Y a-t-il des projets supplémentaires pour des sites de compostage collectif ?*

Oui, deux types de sites de compostage collectif sont à l'étude :

1. Bordeaux Métropole prospecte actuellement les gestionnaires d'habitat collectif (syndics, ASL, bailleurs...) afin de développer des sites de compostage collectif au sein des résidences. La Métropole accompagne la mise en place et la gestion de ces sites, soit partiellement soit avec une prise en charge complète.
2. La Ville travaille avec la Métropole pour développer des sites de compostage collectif sur l'espace public, avec une prise en charge partielle ou complète par les services métropolitains.

- **Collecte ordures ménagères**

- *Quelle évolution sur la collecte des ordures ménagères ?*

En novembre 2024, il y aura un ramassage pour les bacs vert/jaune et seulement un seul (au lieu de 2) pour le bac noir. En effet, la modification des consignes de collecte montre que les bacs noirs sont beaucoup moins pleins. Par ailleurs, dans les mois à venir, la collecte des biodéchets va être déployée sur toute la Métropole. Il est possible de demander à changer de volume de contenant pour les bacs de recyclage qui existent en grand volume, notamment pour les familles, sur le portail des démarches de Bordeaux Métropole : [J'obtiens une poubelle pour un logement - Bordeaux Métropole Mes démarches \(bordeaux-metropole.fr\)](https://www.bordeaux-metropole.fr/obtiens-une-poubelle-pour-un-logement)

- *Donc la taxe sera moins élevée pour les ordures ?*

Non car le traitement des déchets est aussi plus coûteux avec l'élargissement des consignes de tri.

- *Être plus exigeant sur le recyclage dans les écoles*

L'expérimentation sur le gaspillage alimentaire : La ville a mis en place des semaines temps forts au sein des restauration scolaire, en organisant des semaines de pesée, des ateliers de tri avec les enfants, et des activités ludiques de sensibilisation au goût.

Le gaspillage alimentaire est intégré dans une réelle démarche d'éco-responsabilité partagée entre adultes encadrants, parents et enfants, et contribue à une sensibilisation au bien manger pour tous.

Le tri sélectif a été mis en place dans les écoles en 2023 après plusieurs actions de lutte contre le gaspillage alimentaire mises en place dans les écoles élémentaires avec le concours du personnel de restauration et des animateurs. Le prestataire Ansamble a également été associé au sujet du gaspillage alimentaire et a adapté ses propositions pour réduire les déchets. Par ailleurs, depuis janvier 2024, la collecte des biodéchets par un prestataire est en place dans les écoles élémentaires de la ville afin de réduire le volume de déchets.

## FINANCES



- *Est-ce que l'Etat compense par dotation la suppression de la taxe d'habitation ?*

Oui, depuis 2021 avec la mise en place d'un coefficient correcteur afin de neutraliser ces écarts, mais en perdant tout de même la dynamique potentielle des bases de la TH.

- *Comment on va payer le surcout d'investissement sur le mandat (33 millions au lieu des 18 annoncés) ? Passer de 18 millions à plus de 30 millions d'euros ? Il faut bien financer cet écart si important !*

Il n'a jamais été question d'investir 33 millions d'euros sur 6 ans. Des estimations sur les priorités à porter ont en effet montré un montant d'investissement important qu'il faudra étaler a minima sur deux mandats. La ville se dote d'outils de prospective pour prioriser tous ces investissements.

Par ailleurs, il est important de rappeler que, grâce à une gestion rigoureuse de ses ressources, la ville a encore une capacité à investir en propre et, évidemment, peut avoir recours à l'emprunt sans obérer l'avenir des finances locales. Enfin, elle se montre proactive dans la recherche de subventions.

- *Augmentation des impôts pour payer tout ça ?*

Ce n'est pas envisagé d'ici la fin du mandat. Le taux communal n'a d'ailleurs pas évolué depuis 2010, nous avons donc une stabilité des taux communaux pour la 14<sup>e</sup> année consécutive.

- *L'éclairage public c'est surtout un moins à payer qui ne doit pas compenser la plus-value d'autres postes.*

Les économies réalisées au niveau de l'éclairage public servent aujourd'hui à financer le passage en LED des ampoules de l'éclairage public municipal. Aujourd'hui 60% est passé en LED. 170 nouvelles lanternes seront changées en 2024. L'intégralité du parc sera en LED en 2028, avec 600 lanternes restant à remplacer.

- *Les 74 000 euros seraient mieux pour la prime pouvoir d'achat du personnel.*

La ville a étudié la possibilité de verser cette prime, dans un contexte financier compliqué. 90% des agents seraient concernés. La ville n'a pas fermé la porte à l'idée de verser cette prime mais en décembre 2023 cela n'était pas possible par manque de visibilité sur l'exercice budgétaire.



## DEPLACEMENTS - MOBILITE

- **Aménagements cyclables :**

- *Prévoyez-vous de modifier la trajectoire de la piste cyclable qui passe dans Bel Air au milieu du parc ?*

Non, a priori, rien ne le justifie à cette étape. Une réflexion est en cours pour mieux différencier les flux piétons / cyclistes sur cette portion où les piétons empruntent la piste cyclable plutôt que le trottoir.

- *Avenue de la République : c'est la cata pour aller au centre en vélo !*

En lien avec Bordeaux Métropole, la ville travaille à un projet de réaménagement de l'avenue de la République, avec une mise en sens unique qui permettra la réalisation d'un véritable aménagement cyclable et piéton. Ce projet sera présenté aux habitants à l'automne 2024.

- Projet de boulevard technologique :

**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

- *Toujours pas de piste cyclable prévue rue Toussaint Catros pour ceux qui travaillent au parc aéronautique ?*
- *Arrêt de la piste cyclable devant l'ancien site Thalès et pas de lumière*
- *Une piste cyclable prévue rue Toussaint Catros pour ceux qui travaillent à Thalès, Dassault etc...*
- *Aménagement piste cyclable avenue de Magudas et le terminus du tram et le rond-point des 5 chemins oui pour les cyclistes mais rien pour les piétons.*

Un grand projet est à l'étude et les travaux doivent démarrer en 2026. Il s'agit du projet de "boulevard technologique" qui sera réalisé en plusieurs phases. Le tronçon de la rue Toussaint Catros sera réalisé en 2026 – 2027 et celui de Magudas Ouest en 2026. « Magudas Est » sera en travaux entre mi-2027 et mi-2029.



- *On fait comment pour aller en vélo au collège luzerne depuis le sud de la ville ?*

Une partie a déjà été aménagée (République depuis Corbiac, avenue du Bicentenaire puis Morandière, Descartes, Tanays). Le reste est en cours d'étude avec notamment le réaménagement de l'avenue de la République.

- *Il faut des aménagements cyclables sécurisés continus pour que les gens changent de moyens de transport.*

C'est exact et c'est pourquoi la ville met tout en œuvre pour en réaliser un maximum. Néanmoins cette ambition est conditionnée par des contraintes techniques et environnementales, le coût et le calendrier des travaux.

- Voies vertes
  - *Piste cycliste partagée sur les trottoirs avec des discontinuités. Quel progrès !*
  - *Un vélo à 25 km/h et un piéton à 4 km/h. Quel partage !*
  - *Quelle mauvaise idée de partager le trottoir entre piétons et cyclistes. L'espace public doit parfois se partager en raison des contraintes de place.*



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

Les voies vertes sont des aménagements qui ont leurs partisans et leurs détracteurs. Les cyclistes vélotafeurs qui cherchent de la vitesse et de la performance dans leurs trajets d'un côté, les familles avec jeunes enfants qui manquent encore d'assurance sur leurs deux roues de l'autre. Chacun doit circuler dans l'espace public de manière responsable. Mieux vaut un aménagement imparfait que pas d'aménagement du tout ! Il s'agit aussi de ne pas reproduire le même schéma que celui usité jusque-là pour la voiture à qui on a dédié une place exclusive. Les aménagements d'aujourd'hui et demain doivent permettre ce partage de l'espace qui n'a pas été pensé avant. Pour faire de la vitesse, il ne faut pas oublier que les vélos peuvent aussi rouler directement sur la chaussée...

- *Est-ce que la ville mettra à disposition des tricycles pour nos anciens ?*

C'est tout à fait le genre de projet qui pourrait être proposé dans le cadre du budget participatif !

- *Beaucoup de pistes cyclables dans cette ville, c'est très agréable, merci !*

Et on va continuer d'en aménager d'autres, jusqu'à avoir un maillage complet pour les cyclistes !

- *Pourquoi autant mettre en avant Léon à Vélo ??? Pas beaucoup d'action de leur part sur la commune.*

Léon à vélo est l'association qui gère la Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives par délégation de Bordeaux Métropole, pour le compte des villes de Mérignac et du Haillan. A ce titre, cette association bénéficie de financements métropolitains et doit répondre à un cahier des charges spécifique, avec des missions cadrées qui ne sont pas concurrentes à celle de l'ASH vélo : remise en selle, ressourcerie, récupération et réparation de vélos... pour ne citer que les principales. Régulièrement présente sous la halle lors du marché pour des ateliers, elle n'a aucune vocation sportive mais est aussi à l'initiative de propositions comme la balade vélo avec les nouveaux arrivants expérimentées l'année dernière.

- *Savoir rouler à vélo au centre de loisirs mais pas dans les écoles*

L'ASH Vélo propose depuis ce mois de mai des ateliers aux enfants fréquentant l'ASH élémentaire de la ville. Dans les écoles élémentaires, ce sont les enseignants qui animent des ateliers vélos pour leurs élèves avec à la clé une sortie vélo en fin d'année scolaire sur la piste Bordeaux Lacanau. La police municipale anime également un atelier autour de la signalisation routière à l'issue duquel elle remet aux élèves de CM2 un « permis cycliste ».

- **Bus express**

- *La gare en 40 minutes, j'attends de voir !*
- *Moins de 40 minutes en heure de pointe ?*

C'est ce qui a été annoncé par le délégataire depuis le début du projet. Nous espérons tous qu'à quelques minutes près le pari soit tenu ! Attention il s'agit bien du temps moyen entre la station mairie du Haillan et la Gare Saint Jean, pas depuis le début de la ligne à Saint Aubin. Les premiers retours semblent confirmer une très nette amélioration des temps de parcours.

- *Ça n'en finit pas les travaux du bus express : personne ne contrôle avant les malfaçons ?*

C'est bien parce que les services de Bordeaux Métropole ont contrôlé que les malfaçons ont été repérées et reprises par les entreprises à leurs frais.



- *Inauguration du bus express avec un bus électrique ?*

Les bus définitifs devraient être livrés mi 2025.

- *Jamais le bus ne fera baisser la circulation de 5000 !*

Il faudra attendre un peu que les gens changent leurs habitudes de déplacement pour mesurer le report.

- *Où se situe le futur parking du BHNS ?*

Face à l'avenue de l'Aiglon. Et voici à quoi il va ressembler :



- *Tous les habitants ne vont pas prendre ce bus express*

...comme tous les habitants ne prenaient pas la liane 3 !

- **Accessibilité**

- *Et les PMR dans tout ça ?*

Bordeaux Métropole poursuit la mise en accessibilité de l'espace public, comme cela a pu être le cas pour l'avenue Pasteur avec les travaux du bus express et la rue de la Morandière en 2023. Des projets sont en cours pour l'ensemble des rues principales (avenue de la République, rue Jean Mermoz, rue Victor Hugo, rue du Médoc...). De plus, la Ville du Haillan a obtenu de la Métropole une mise à jour des plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) sur la commune. Il sera réalisé à l'automne 2024 pour une livraison au printemps 2025, en concertation avec les associations concernées.

- *Pourquoi les trottoirs de la rue des mûriers et du chemin de Meycat sont-ils impraticables pour les PMR et malvoyants ?*

Est-ce un problème de voitures garées sur trottoir ? Car les trottoirs sont bien existants. Ils ont été réalisés par le promoteur et le foncier est en cours de rétrocession à Bordeaux Métropole, qui doit vérifier la conformité aux standards métropolitains. A terme, pour sortir les voitures des trottoirs, une mise en sens unique pourrait être étudiée. Elle permettrait de créer des places de stationnement supplémentaires.



- *Ce sont très souvent les mêmes véhicules qui sont garés sur les passages piétons !*

La police municipale verbalise quotidiennement des véhicules en infraction (680 verbalisations en 2023). On ne peut que déplorer les comportements irrespectueux de ces automobilistes récidivistes.

- **Espaces publics / Cadre de vie :**

- *Cadre de vie : sans voiture, piétonnisation, réappropriation de l'espace public !*



Oui, tout à fait, mais il faut aussi s'adapter à la configuration de la commune. Le Haillan est une ville-rue. L'objectif est donc de pacifier la circulation et de développer des alternatives à la circulation automobile qu'il est difficile de sortir complètement du centre-ville, ce qui serait par ailleurs préjudiciable pour les commerçants en grande majorité sur l'avenue Pasteur et ses abords.

- *Développer des axes de mobilité douce dans les espaces naturels plutôt que sur les axes routiers.*

C'est en effet l'idéal mais ce n'est pas toujours possible, notamment en raison des nombreuses contraintes environnementales, comme les zones humides qui sont à protéger pour réduire le risque d'inondation et préserver la biodiversité locale.

- *Réduire la consommation de foncier OK, et la voirie très large dans certains quartiers, on désartificialise aussi ?*
- *La voirie on peut la désimperméabiliser pour laisser la place à des cheminements perméables*

Des projets dans ce sens sont déjà à l'étude et seront prochainement proposés aux habitants (au Parc Ste Christine et dans le quartier de Menespey). Il existe aussi un permis de végétaliser des trottoirs, que tout habitant peut demander au service développement durable de la ville. Les services vérifieront l'absence de réseaux et que le trottoir conserve bien une largeur suffisante pour l'accessibilité.

- *Multiplier les événements sur rue fermée comme la rue aux enfants, c'est un succès !*
- *Fête avec piétonnisation rue Los Héros = belle initiative*

Rue aux enfants, concerts et apéros quizz sur le parvis de l'Entrepôt, village de Noël ... les événements proposant aux habitants de se réapproprier l'espace public sont nombreux et plébiscités sur la commune. Nous continuons dans ce sens, même si la mise en service du bus express ne va plus permettre de couper la circulation sur l'avenue Pasteur en particulier le long de la halle.

- *Piétonniser le centre-ville, on en parle ?*
- *Une ville avec plus de piétons et moins de voitures ça ressemblera plus à un village*

Même si l'idée d'une piétonnisation du centre-ville peut paraître séduisante, elle n'est pas pertinente à l'échelle du Haillan. En effet, elle est impossible en raison du Bus Express et pour ne pas mettre en difficulté un commerce déjà fragilisé par la crise Covid. En revanche, nous multiplions les venelles et les espaces de rencontres en centre-ville dès que cela est possible, afin de faciliter les déplacements à pied.

- *Pas d'éclairage public après minuit le WE c'est dangereux pour nos jeunes...*





**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

La ville a fait le choix en 2017 d'éteindre l'éclairage public entre 1h15 et 5h du matin dans le souci de respecter le rythme biologique de la faune et de la flore et de contribuer à réduire la pollution lumineuse. Cette plage a été élargie de 00h à 6h fin 2022 dans un contexte inflationniste important et afin de gagner en efficacité énergétique. Plusieurs études dans différentes communes ayant mis en place une extinction de l'éclairage nocturne ont montré qu'il n'y avait pas davantage de problématiques d'insécurité avec ou sans lumière. Il s'agit donc davantage d'un ressenti que d'une réalité, même si cette perception peut évidemment se comprendre pour les plus jeunes qui sortent ou les travailleurs qui ont des horaires décalés.

○ *La santé : ça c'est un enjeu*

En effet. La ville est justement mobilisée sur ce sujet au sein du Conseil Local de Santé de Bordeaux Métropole qui traite notamment des questions de nuisances sonores ou de qualité de l'air. Le passage à 30 km/h permet aussi de réduire la pollution liée aux véhicules : en roulant moins vite, on pollue moins. La ville œuvre aussi pour attirer des médecins généralistes et spécialistes qui font encore cruellement défaut. En ce sens, le centre de consultations urgentes ouvert il y a quelques mois, avenue de Magudas a donné une bouffée d'air.

○ *Il faudrait remettre les panneaux de sortie de la commune du Haillan*

Cette demande a été faite à Bordeaux Métropole qui précise que la réglementation a changé et il n'est plus obligatoire de mettre un panneau de sortie de ville, quand l'agglomération voisine commence dans la continuité.

● **Sécurité – Circulation – Voirie**

○ Contrôles de vitesse

- *Est-il possible de faire plus de contrôles de vitesse ?*
- *Contrôles de vitesse ???*
- *Vitesse très excessive rue Georges Clémenceau pour contourner le centre et/ou rejoindre la 2x2 voies*

Depuis avril 2023, la ville a passé une convention avec la ville d'Eysines pour la mise à disposition de matériel de contrôle de vitesse. Deux semaines par mois, les agents de police municipale peuvent ainsi réaliser des contrôles de vitesse sur le territoire communal. Malheureusement de nombreuses applications permettent aux automobilistes de signaler leur présence et ils sont donc contraints de se déplacer très régulièrement pour réaliser ces contrôles avant d'être signalés. Dans les faits, très peu de grands excès de vitesse sont constatés ce qui s'explique par la différence entre la vitesse réelle et la vitesse ressentie par les piétons et cyclistes en particulier. La configuration de certains axes ne permet pas les contrôles car il faut pouvoir stationner le véhicule en infraction en respectant le Code de la Route.

○ Poids lourds

- *Vous parlez Monsieur Reulet des camions, qui n'ont rien à faire là*
- *Les camions qui traversent la commune !! Que fait la police municipale ?*

La circulation des 3.5t est bien interdite sur le territoire local hors desserte locale et itinéraires PL identifiés. La police municipale intervient régulièrement mais sans succès car les verbalisations ne sont pas assez dissuasives au regard du gain de temps escompté pour les livreurs.

○ *Signalétique aux abords des écoles prévue ?*



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

Un chantier jeune organisée par le Ranch, et complété par l'intervention des équipes des services techniques, a permis de colorer les barrières aux abords des écoles du centre l'été dernier. Un prochain chantier jeune réalisera un travail similaire à l'école de la Luzerne. Une réflexion est en cours pour pousser la sécurisation, en lien avec les réaménagements prévus de la place Henri Bos et la reconstruction de la maternelle centre. Une réflexion sur la pacification des cheminements aux abords des écoles grâce à du marquage au sol est en cours avec l'achat de pochoirs qui seront déployés durant l'été.

- *30 km/h en voiture c'est infernal, en vélo c'est sport alors il suffit de changer !*

Ça peut en effet avoir aussi un effet incitatif pour changer son mode de transport quand on a la condition physique pour ! Par ailleurs, les études montrent que la vitesse moyenne lissée d'un automobiliste en ville est déjà en dessous des 30kmh entre les bouchons, les feux, les intersections, les passages piétons... Sur la durée d'un trajet, le passage de la limitation de vitesse de 50 à 30kmh n'a que très peu d'impact sur le temps de déplacement. Pour autant, en limitant les pointes, on sécurise les autres usagers de l'espace public et on limite les nuisances sonores.

- *Mise en sens unique c'est super comme chemin de Courtade mais infractions quasi quotidiennes de personnes qui s'octroient le droit de franchir les sens interdits*

Il est malheureusement difficile de lutter contre l'incivisme de certains habitants qui se sentent au-dessus des règles et des lois...

- *STOP aux ralentisseurs qui font vibrer les maisons lorsque les camions passent dessus !*

... et quand on met en place des dispositifs physiques pour contraindre, cela entraîne en effet aussi d'autres nuisances. La ville et la Métropole essayent d'abord d'autres dispositifs avant d'en arriver aux ralentisseurs : stationnement en chicane, écluses etc.

- Trafic de transit
  - *Il faut sortir le trafic de transit du centre et le renvoyer sur les gros axes pour notre santé à tous*
  - *Moins de transit ce sera moins de pollution et nuisance sonore*
  - *Contraindre le trafic de transit pour permettre plus de mobilités douces :*

Plusieurs projets sont à l'étude, ils seront présentés dans le détail d'ici la fin 2024. Il s'agit notamment du passage en sens unique de plusieurs rues : Médoc, Victor Hugo, République ; et de la pacification du centre-ville avec notamment la réhabilitation de la place Henri Bos. Le Bus Express a aussi en grande partie été réalisé pour faire basculer des automobilistes vers les transports en commun.

- *Et ceux qui n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture ?*

Si un vrai report modal s'opère entre les piétons, les cyclistes et les transports en commun, la part qu'il reste à la voiture doit permettre un trafic plus fluide aux usagers qui n'ont pas d'autres choix de circuler avec. Il ne s'agit pas de contraindre tout le monde à abandonner la voiture au mépris des problématiques personnelles que chacun peut rencontrer dans ses déplacements, mais de redonner à chaque mode de transport une juste part de l'espace public.

- *Pourquoi ne pas sensibiliser aussi les services municipaux, y compris la police municipale, à respecter les 30 km/h ?*



Les services municipaux ont évidemment été sensibilisés à ces sujets, y compris la police municipale. Et le traitement des infractions est pour les agents de la ville le même que pour les autres usagers de la route.

- **Parking Sablière**

- *Parking en face de la Sablière : toujours le lieu de voitures abandonnées et brûlées, trafic de drogues... Promesse faite de travaux pour fermer partiellement ce parking. Attendons-nous un incident grave pour réagir ?*
- *Parking en face de la Sablière lieu de drogue, boîte de nuit, abandon de véhicules et explosion... Certes en journée très pratique, mais la nuit...*

La Commune du Haillan a voté un budget de 20 000 € pour réaliser durant cet été un aménagement léger du parking annexe de la Sablière. Ce sera l'occasion de rendre plus fonctionnel le stationnement pour gagner en nombre de places, avec la création d'une place PMR, sans artificialiser le sol et en dégagant la visibilité depuis l'extérieur, afin de réduire les risques de squats. Le portique sera aussi remplacé.

- **Stationnement**

- *Bâtir c'est une chose mais qu'en est-il du stationnement ?*

Tous les projets de construction, que ce soit du logement individuel comme du logement collectif, prévoient du stationnement au regard des normes du PLU. L'évolution des modes de transport devrait également nous permettre d'aboutir à des besoins de stationnement moindre. Néanmoins, en complément et pour répondre aux besoins des équipements culturels et sportifs en particulier, la ville porte un projet de stationnement à proximité du stade Abel Laporte rue de Los Heros, du côté des tribunes, d'une trentaine de places de stationnement, qui devrait être livré début 2025. Un parking sera également livré fin 2025 au niveau du 71 avenue Pasteur.

- **Travaux voirie**

- *Donc encore des travaux...*

On ne peut pas d'un côté demander des services publics plus accessibles, un espace public plus lisible et agréable et des aménagements cyclistes et piétons sécurisés, et ne pas accepter les travaux de l'autre. Malheureusement il faut en passer par là pour obtenir ces améliorations.

- Victor Hugo : fin du « rond-point de la mort » avec son stop illicite ?

Très probablement, l'étude est en cours et les travaux sont prévus.

## LOGEMENTS



- **ZAC Cœur de ville**

- *Quels bienfaits pour les citoyens ?*



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

Dans le cœur de ville, au pied du bus express, à proximité immédiate des services publics et des commerces, les résidences de la ZAC vont permettre de répondre à une demande croissante de logements sur le territoire communal (600 demandes en attente au CCAS). En concentrant ces logements dans le centre-ville, les futurs habitants bénéficieront d'un cadre verdoyant et d'un accès à toutes les commodités. Le projet est pensé pour reconstruire la ville sur la ville et limiter l'étalement urbain pour offrir un cadre de vie agréable accessible au plus grand nombre par la multiplicité des typologies de logements qui seront proposés. De nouveaux commerces viendront renforcer l'offre existante et des venelles permettront de faciliter l'accès à la zone naturelle de Bel Air.

○ *Avec cette ZAC tout le monde en vélo !*

Tout le monde sans doute pas, mais le plus possible oui car les aménagements le permettront ! Beaucoup pourront aussi s'y déplacer à pied.

○ *Qui finance la ZAC ?*

La ZAC est financée par des recettes perçues sous forme de cessions foncières (La Fab vend des fonciers) et sous forme de participations constructeurs (La Fab sur les terrains qu'elle ne vend pas une participation financière de la part des constructeurs afin de financer au prorata de la construction les équipements publics). Enfin, deux participations sont versées par de Bordeaux Métropole une en contrepartie de la remise des espaces publics (participation remise d'ouvrage) et une autre pour que le bilan reste à l'équilibre (participation dite d'équilibre)

○ *Projet ZAC : quelle superficie bétonnée ?*

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où il n'y a pas de projection pour tous les ilots. Sur l'ensemble de la ZAC, 1 hectare est consacré aux espaces publics qui ne sont pas tous imperméabilisés en dehors des voiries.

○ *Combien de bancs pour s'asseoir et voisiner sur la ZAC ?*

Dans La Clairière on trouve un grand banc courbe et sur la placette 3 bancs circulaires plus petits. On a ensuite 8 bancs dispersés sur le site, 4 chaises longues, 9 chaises et 3 petites tables (sur la placette).

○ *Quelles échéances pour le projet habitat centre-ville ?*

Les programmes de logements seront livrés par phase, par ilot, qui vont s'échelonner de 2028 à 2031. Il s'agit d'un planning prévisionnel, qui ne tient pas compte des nombreux aléas liés au secteur immobilier.

○ *Où sont ceux qui ont été expropriés ?*

Personne n'a été exproprié à ce stade car toutes les ventes ont été réalisées à l'amiable. Certaines personnes se sont réinstallées sur la commune, d'autres l'ont quittée.

○ *Quels stationnements prévus dans cette nouvelle zone ?*

○ *Comment vont se garer les habitants de la ZAC avec 1.3 place de stationnement ?*

○ *Quel nombre de place de parking pour la ZAC ?*

Pour ce qui est des nouveaux habitants, le projet prévoit une moyenne de 1,3 places de stationnement par logement dans des parkings prévus sur le site. Ça peut paraître peu, mais ce chiffre correspond au taux de motorisation issus des statistiques de l'INSEE dans ce périmètre géographique. Dans ce secteur, cette moyenne de 1.25 véhicules par ménages est stable depuis 2011. Le projet est donc prudent sur



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

ce sujet car avec l'arrivée du Bus Express et le développement des modes doux, ce chiffre devrait baisser. Ainsi, l'enveloppe financière non dépensée pour une place de stationnement peut être réinvestie dans les logements et les espaces partagés dans les ilots pour créer des lieux plus qualitatifs et végétalisés.

Pour ce qui est des autres besoins (visiteurs, bénéficiaires des nouveaux services), il existe près de 500 places de stationnement dans un rayon de 500m (parking Emile Videau, allée Jarousse de Sillac, futur parking rue Los Heros...), sans compter des nombreux arceaux vélos à proximité.

- *Les logements de la ZAC seront accessibles ?*
- *Si les prix de la ZAC sont ceux du marché ça limite l'accession*

Les prix de la ZAC pour les logements en accession libre (représentant 44% de logements dans la ZAC) seront effectivement dans le prix du marché. Il y aura également des logements sociaux (34%) et des logements en accession sociale et abordable (22%) permettant un accès au logement à tous.

- *Quelle sera la date d'ouverture de la résidence intergénérationnelle ?*
- *Est-ce que le projet de résidence intergénérationnelle est abandonné ?*
- *Résidence intergénérationnelle c'est quoi exactement ?*

Lors d'une rencontre organisée avec les Seniors en 2018, ils ont exprimé le fait de ne pas être dans des « ghettos de vieux ». La Résidence intergénérationnelle vise à créer de la mixité entre les générations. Le projet de résidence intergénérationnelle au sein de la ZAC a dû être relancé suite à la défaillance du cabinet d'architecture et au contexte économique difficile pour le secteur du bâtiment. La livraison est prévue pour le deuxième semestre 2028.

- **Logement / projets immobiliers**

- *Que devient la belle maison à côté de l'Entrepôt ?*

Elle a été achetée par la ville qui travaille sur différentes hypothèses d'utilisation au départ des locataires. Une partie de la parcelle est d'ores et déjà identifiée pour répondre aux besoins de réaménagement de la partie accès technique de l'Entrepôt, trop exiguë aujourd'hui.

- *Pourquoi le logement social est toujours sous les 25% ?*
- *300 à 600 demandes de logement mais le logement social est toujours sous les 25%*

Parce que le foncier est très cher au Haillan et qu'il est difficile pour les bailleurs de sortir des opérations en ne dépassant pas les plafonds. Pour dépasser les 25%, il faudrait que toutes les opérations de logement qui sortent soient 100% de logements sociaux car à chaque nouvelle construction qui n'en produit pas, le taux communal diminue.

- *Quel est le montant de la taxe ?*

Le montant de la pénalité était de 74 000€ pour 2023.

- *Combien de logements sociaux sortent par an ?*

Cela dépend beaucoup de la conjoncture économique des bailleurs sociaux. Durant la période COVID par exemple il n'y a eu aucune sortie de logements sociaux. Depuis 2014, on compte 245 nouveaux logements sociaux. Dans les opérations en cours dont les travaux ont commencé, 62 seront sur le



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

marché d'ici fin 2025. La ZAC contribuera entre 2028 et 2031 à la livraison de 165 logements sociaux ; sans compter les autres opérations privées dont les permis ne sont pas encore déposés.

- *Incivisme dans les sociétés anonymes d'HLM : que peut faire la municipalité ? ça suffit !*

La municipalité n'est pas partie prenante dans la gestion des problématiques internes aux résidences HLM. Cependant, nous échangeons régulièrement avec les bailleurs sociaux, notamment au niveau du CCAS donc il ne faut pas hésiter à faire remonter les différentes problématiques pour que les élus puissent interroger les bailleurs. Tous les bailleurs sont également réunis, avec d'autres acteurs dont la police municipale et la police nationale, une fois par an lors de réunion plénière du Conseil Local de Surveillance et Prévention de la Délinquance (CLSPD). A cette occasion, ils font part des sujets sensibles concernant les logements dont ils ont la charge. Ce qui concerne peu d'entre eux sur le territoire communal.

- *Il y a-t-il un projet de résidence pour personnes âgées ?*

La Ville travaille actuellement avec un promoteur et Domani sur une Résidence pour Seniors autonome, mais il est encore trop tôt pour donner une date de livraison.

- *Y a-t-il une aide pour les seniors pour réaliser un dossier ma Prim'Adapt ?*

Les équipes du CCAS sont à votre disposition et votre écoute pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives.

[MaPrimeAdapt' : nouvelle aide pour adapter son logement à la perte d'autonomie | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités](https://solidarites.gouv.fr/Ministere-du-Travail-de-la-Sante-et-des-Solidarites)

- **Parc du ruisseau**

- *Quand comptez-vous rouvrir le parc du ruisseau ? Quels travaux envisagez-vous ?*
- *Parc du ruisseau : garder ce qui fonctionne et refaire ce qui est cassé ou abîmé pour ne pas gaspiller l'argent public*
- *Le parc du ruisseau : réouverture bientôt ?*
- *Parc du ruisseau : quel délai de travaux ?*
- *Montant des travaux pour le parc du ruisseau + qui va les payer (entreprise, mairie) ?*

La Ville a engagé une procédure d'expertise judiciaire en 2021. Le temps de la procédure est assez long pour s'assurer du respect du contradictoire. L'expert doit produire son pré-rapport d'ici l'été. S'en suivra une réponse des différentes parties, qui permettront enfin à l'expert de rédiger son rapport final, espéré à l'automne.

Ce n'est qu'après réception de ce rapport final, que la Ville pourra engager des premiers travaux dits conservatoires : il s'agira de supprimer les platelages bois endommagés et certaines passerelles pour permettre une réouverture sécurisée de certains tronçons. En parallèle, la commune travaillera à une rénovation globale du parc, qui prendront en compte l'état du parc établi dans le cadre de l'expertise. La ville fera donc l'avance des travaux, dans l'attente des dédommagements qu'elle obtiendra par la suite en engageant la responsabilité des entreprises sur la base du rapport d'expertise.



## ECOLES

- **Restauration scolaire**

- *Menus plus équilibrés à la cantine avec des produits frais, locaux et moins de viande*

La ville a passé un marché public avec le prestataire Ansamble en août 2021 avec une reconduction 3 fois jusqu'à août 2025. Dans ce marché des critères ont été établis et conclus sur la qualité des repas, et sur le respect de la loi EGALIM.

Ainsi, le prestataire Ansamble s'engage à fournir 50% de produits durables, et 25% de produits bio. De plus, un à 2 repas sans viande sont proposés à tous les convives par semaine.

Les goûters ont été revus pour respecter les engagements EGALIM (moins de déchets) donc retours des formats collectifs (pain, beurre, cake, lait, céréales).

Le service affaires scolaires mène des réunions avec l'équipe technique et diététicienne d'Ansamble tous les mois pour convenir des menus, rectifie les problématiques rencontrées. De plus, une commission restauration est réalisée 2 fois par an avec les parents d'élèves, les enfants du CME et les agents restauration et d'animation pour échanger sur les points positifs et les points à améliorer. Par exemple, l'arrêt d'un type de repas qui ne fonctionne pas.



- **Ecole maternelle centre**

- *Quelque chose est envisagé pour la maternelle centre ?*

La maternelle du centre va être concernée par une opération de démolition / reconstruction sur la même parcelle. Les travaux débuteront au deuxième semestre 2025 et la nouvelle école ouvrira ses portes à la rentrée 2027.

- *La restauration scolaire ça sera où pendant les travaux ?*
- *Quelles conditions d'accueil des enfants pendant les travaux ?*

Durant la période de chantier, les enfants, les enseignants et le personnel municipal seront installés provisoirement sur le site de Bel Air où des classes seront aménagées. La restauration scolaire sera également délocalisée sur site dans un modulaire dédié.

- *Mais l'école future ne comprend pas l'augmentation de la population et du nombre d'enfants*

Le projet de démolition reconstruction de l'école intègre bien la prospective scolaire. Une étude sur ce sujet vient de faire l'objet d'une restitution aux élus et aux directeurs d'écoles de la ville. Elle montre un net infléchissement du nombre d'enfants en maternelle pour les années à venir. Entre le coût de l'immobilier, l'augmentation des cohabitations, et la baisse de la natalité, les familles qui arrivent sur la commune et leurs enfants ont tendance à être plus âgés et moins nombreux. Le projet d'école prévoit 8 classes contre 5 aujourd'hui pour anticiper d'ores et déjà d'éventuels besoins futurs. Les 2 classes supplémentaires sont prévues pour être modulables entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

- *Actuellement classe de petite section à 27 enfants, est ce tenable pour une institutrice et une ATSEM ?*

La répartition des élèves par classe et par niveau est arbitrée par le conseil des maîtres et relève des choix de l'Education Nationale, pas de la ville.



- **Ecole des Tauzins**

- *Alentours de l'école des Tauzins non entretenus : enfants et professionnels dévorés par les moustiques*

Les alentours de l'école maternelle des Tauzins sont entretenus par les services de la commune avec une fréquence moyenne de fauche tous les 15 jours. La problématique des moustiques tigres n'est pas liée à une hauteur de végétation, mais à la présence d'eau stagnante ce qui nécessite une action de tous. La commune mène une lutte coordonnée contre la prolifération des moustiques tigres en supprimant les eaux stagnantes dans ses espaces, en diffusant des campagnes de sensibilisation et en proposant des séances de formation à l'ensemble de la population.

- *Est-ce viable de conserver les Tauzins en plus de l'école du centre ?*

Au regard de la baisse des effectifs scolaires en maternelle, la question pourra être posée une fois l'école maternelle du centre livrée. Le sujet n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour.

- *On parle des travaux pour les écoles de la Luzerne et du centre c'est bien mais celle des Tauzins en triste état qui prend l'eau de toute part, fort taux d'humidité et donc enfants régulièrement malades...*

La toiture de cette école est en cours de réfection. Les travaux seront terminés en fin d'année 2024. Par la suite, selon l'avenir de cette école, la ville fera le choix de rénover les murs et façades.

- **Périscolaire**

- *Un beau programme d'animations et activités périscolaires pour nos enfants, merci aux équipes d'animateurs !*

Les équipes jeunesse sont très engagées auprès des enfants et proposent des activités de plus en plus diversifiées. Ils ont à cœur de créer un environnement de confiance au sein duquel les enfants peuvent s'épanouir tout en découvrant de nouvelles activités.

- Actions culturelles avec l'Entrepôt autour du cinéma et de la musique jazz, rencontre d'artistes en résidence
- Préparation aux JO
- Projet autour de la cuisine et du goût
- Projet autour du livre et de la lecture loisirs avec la Bibliothèque
- Passerelles entre crèches et école maternelles
- Vacances sportives, programmes multisports pendant l'ALSH
- Sensibilisation au handicap
- Savoir rouler à vélo en lien avec l'ASH vélo
- Actions autour de la médiation par les pairs, de la gestion des émotions, installation d'ilots d'apaisement, et d'espace de relaxation et d'éveil sensoriel
- Cafés parents, Facebook des structures

## PROJETS

- **Population**

- *Esprit village : qu'est-ce que c'est ?*
- *On se limite à combien d'habitants pour garder l'esprit village ?*





**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

L'esprit village, c'est le fait d'entretenir une proximité entre les habitants qui se côtoient sans forcément se connaître, se retrouvent dans différentes manifestations, se saluent quand ils se croisent. La force de notre ville, c'est d'avoir su maintenir cette simplicité et cette proximité, malgré une augmentation de la population importante ces 20 dernières années. Le tissu associatif dense, les propositions culturelles et les animations régulières y contribuent beaucoup.

- *Si le nombre d'habitations augmente, les besoins pour les services (écoles, commerces...) vont-ils augmenter ?*

La population a déjà beaucoup augmenté. Nous sommes passés de 7000 habitants en 1990 à 11557 habitants 34 ans plus tard. Les services se sont adaptés, dans des locaux aujourd'hui inadaptés qui ont conduit au projet de nouvelle mairie en cours de réalisation. Sa concrétisation à l'horizon 2025 sera une réponse aux besoins et demandes de la population à la fois en matière d'accès aux services, mais également d'accessibilité et de confidentialité. Dans le même temps, les études de prospective scolaire montrent que malgré les projets de logements à venir, en particulier la ZAC Cœur de ville, la composition des foyers et l'âge des enfants évoluent de telle façon que les travaux déjà entrepris dans les écoles de la Luzerne et ceux à venir au centre, sont dimensionnés pour répondre aux besoins à venir.

- **Travaux de la mairie**

- *Date de livraison de la nouvelle mairie pour quel coût ?*
- *Quelle date de fin des travaux de la mairie ?*
- *Et la fin des travaux c'est pour quand avec la marge d'aléas ?*

La fin des travaux est prévue pour le printemps 2025 pour le bâtiment neuf et automne 2025 pour l'ensemble avec la partie rénovée.

- *Enfin une mairie accessible !*

Oui 100% accessible !

- *D'accord pour ces besoins mais cela reste très coûteux*
- *La mairie au départ 6 millions maintenant 9 millions et plus !!!*
- *Coût global qui reste augmenté de 30% par rapport au départ ?*

Les montants sont souvent confondus entre le coût des travaux hors taxes et le coût total d'une opération de construction d'un établissement recevant du public, qui est soumis à de nombreuses normes de sécurité et nécessite un ensemble de bureaux d'études.

Le coût de travaux hors taxes de la mairie est bien de 7 millions d'euros TTC, répartis entre les 18 entreprises.

Le coût prévisionnel de l'opération est fixé à 9 millions d'euros toutes dépenses confondues répartis comme tel :

- Travaux : 7 015 696 €
- Honoraires équipe de maîtrise d'œuvre : 980 995,70€
- Provisions pour imprévus et actualisation : 640 000€



- Etudes : 186 019 €
- Raccordements : 100 000€
- *On va attendre 2025 pour ne pas se marier sur Pasteur :-D*

Ce sera en effet plus sympa de sortir de la mairie côté jardin intérieur que côté avenue Pasteur !

- *Quelle superficie pour la mairie ?*

La nouvelle mairie doublera sa superficie, passant de 900m<sup>2</sup> à 1910 m<sup>2</sup>. Elle sera plus adaptée à l'accueil du public (respect de la confidentialité notamment) et au fonctionnement des services, aujourd'hui très à l'étroit. La salle du conseil municipal, également salle des mariages sera significativement agrandie.

- **Cimetière**

- *La population augmente, donc les décès aussi ! Comment faire ?*
- *A quand un nouveau cimetière ?*
- *Le troisième cimetière ???*
- *Et pour la fin de vie ? Cimetière ?*

Depuis plusieurs années, un troisième cimetière est à l'étude pour pallier le manque de place mais trouver un foncier compatible n'est pas évident. Une parcelle avait été identifiée, mais l'implantation d'un cimetière y est impossible pour des raisons techniques en raison d'un niveau de la nappe trop affleurante. Des discussions sont en cours pour l'acquisition d'un autre terrain.

Dans le même temps, le service relations usagers a lancé un travail de récupération des concessions qui produit quelques résultats.

Dans l'attente, nous avons une convention avec la ville d'Eysines (dont nous sommes, il faut le rappeler, un ancien quartier) qui offre une réponse aux familles endeuillées.

- **Dojo Bel Air**

- *Travaux du dojo ?*
- *Occupation de Bel Air pendant les travaux de la maternelle centre malgré les malfaçons du dojo ?*
- *Alors ce dojo, il se passe quoi ?*

Le 16 mars, des agents ont constaté une dégradation anormale de 2 poteaux. Les agents des services techniques sont venus sécuriser le site avant la visite de l'entreprise qui a réalisé les travaux de gros œuvre et de l'architecte de l'opération pour définir les actions à mener et renforcer la sécurisation du site. Suite au retour des résultats insatisfaisants des tests, la décision a été prise par la ville de fermer temporairement l'ASLH, le service Jeunesse Sport Vie associative et le dojo de Bel Air pour ne prendre aucun risque sans avis technique. Celui-ci rendu quelques jours plus tard a permis la réouverture des espaces au rez-de-chaussée, mais le maintien de la fermeture du dojo. De nouveaux tests ont conclu à la nécessité de reprendre les poteaux, ce qui devrait être réalisé durant l'été pour permettre une reprise normale des activités à la rentrée. Le reste du bâtiment n'est pas impacté.



## REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024 SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON

Tout a été mis en œuvre pour que les associations utilisatrices du dojo soient relogées dans les meilleurs délais, d'abord grâce à l'aide de l'association des Amis de la Pelote basque qui a mis à disposition le petit trinquet, puis dans une partie de la salle du Forum où un dojo temporaire a été installé par les services techniques jusqu'à la réouverture du dojo de Bel Air.

### **PARTICIPATION CITOYENNE**

- *Une ville qui propose de nombreux échanges avec ses citoyens (conseil de quartier, petit déjeuner...) Merci.*

L'équipe municipale a à cœur d'associer les habitants dans différents moments et instances qui rythment la vie haillanaise : conseils de quartier, conseils de crèche, conseils d'école, conseil local de la vie associative, petits déjeuners et apéritifs citoyens, participation citoyenne, commission restauration, commission communale d'accessibilité, panel cycliste, commission viographie, conseil municipal des enfants, conseil local de surveillance et prévention de délinquance, budget participatif... Autant de moments où exprimer ses attentes, ses propositions, faire remonter des problématiques et contribuer à construire Le Haillan de demain.

- **Budget participatif**
  - *Bravo pour le budget participatif !*
  - *Budget participatif super à renouveler chaque année si possible*

L'année 2023 a marqué le lancement du premier budget participatif porté par la ville du Haillan avec une enveloppe de 60 000 euros mise à disposition des propositions soumises par les habitants et ayant reçu le plus de votes. Pour s'assurer de la réalisation des projets choisis par les habitants, les élus ont fait le choix d'un budget participatif tous les deux ans : ainsi une année est consacrée à l'émergence et au vote des propositions, l'année suivante à la réalisation des projets retenus. Rendez-vous en 2025 pour déposer vos nouvelles idées !

- *Quand est ce que l'espace goûter des Tazins sera réalisé ?*

Il sera réalisé en juillet/août de cette année pour l'implantation des plantations et du mobilier.

### **ENFANCE / JEUNESSE**

- **Petite enfance**
  - *Allez-vous remettre les 23 places perdues à la crèche familiale ?*
  - *Et que dire de la suppression de 23 places de la crèche familiale ?*

A ce jour, la crèche familiale propose 24 places. Ces places n'ont pas été supprimées : la ville a simplement réduit le cadre de la convention qui le lie à la CAF en raison d'une crise de vocations. En effet, certaines assistantes maternelles sont parties à la retraite ou se sont reconverties professionnellement et malgré les efforts de la commune, cette dernière n'a pas réussi à pourvoir ces postes.



À la suite de la commission d'attribution des places pour la rentrée 2024, toutes les places n'ont pas été pourvues. Les besoins des familles ont changé, elles n'ont pas toujours besoin d'une place sur 5 jours, ou veulent un mode de garde collectif et non à domicile malgré les services de regroupement proposés par la crèche familiale.

- *Service gestion place crèche catastrophique... aucune empathie, aide pour les parents qui se retrouvent en détresse*
- *Place en crèche, aucune info donnée avant fin mai après relance « seul un élu peut vous répondre ». Heureusement que les autres communes sont plus accueillantes comme Eysines !*
- *Réponse d'attribution de place en crèche dans d'autres communes en février/mars !!*

La service Petite Enfance s'attache à rendre le meilleur accueil aux familles. Cependant des délais d'attente semblent parfois longs entre la demande exprimée par la famille et la réponse du service. La commission d'attribution des places est une instance organisée en avril chaque année, qui nécessite souvent des ajustements : départs des familles, scolarisation des enfants, nombre de jours de jours d'accueil demandés, etc.

Nous tenons compte de vos remarques pour être vigilants à garantir une qualité d'accueil et une écoute adaptée à chaque parent.

- **Jeunesse**

- *Que comptez-vous faire pour que les jeunes de 16 à 25 ans aient envie de rester sur la commune le soir ?*

Est-ce que les jeunes de 16 à 25 ans ont vraiment envie de rester au Haillan le soir alors que Bordeaux est à quelques kilomètres ? Ceux qui le souhaitent bénéficient d'une offre associative importante, d'une salle de spectacle à la programmation variée, d'installations sportives diversifiées et en accès libre (plaine Bel Air), et même d'un bar brasserie en plein centre-ville ouvert 7 jours sur 7. Beaucoup restent d'ailleurs sur la commune, ce qui peut parfois poser problème avec des riverains.



## VIE ASSOCIATIVE

- *Le gymnase Bel Air va-t-il être rénové ?*

Un diagnostic des bâtiments municipaux vient d'être réalisé et a montré le caractère prioritaire de la rénovation de ce bâtiment. Il devrait faire partie des prochaines opérations, qui sont en cours de programmation dans le schéma directeur immobilier et énergétique des bâtiments municipaux.

- *Que va devenir la salle du forum ?*
- *Et le forum va-t-il rester dans cet état ?*

Une réflexion est engagée avec le bailleur social Domofrance copropriétaire. La ville a mis à l'étude ses besoins en matière de salle polyvalente de cette capacité afin de toujours permettre une dynamique de la vie associative.

- *Problème d'étanchéité réglé à la salle de gymnastique*



**REPONSES A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET REMARQUES  
SOUMISES LORS DE LA REUNION DE BILAN INTERMEDIAIRE DE MANDAT DU 2 MAI 2024  
SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE KLAXOON**

La salle des agrès de l'Espace Henri Arnoud fait partie des nombreuses toitures de la ville qui ont été endommagées par un épisode de grêle. Les réparations n'ont pas tenu et l'entreprise garante de ses travaux a dû réintervenir à plusieurs reprises.

- *Pourquoi demander aux associations de fermer les salles le soir ? Plus d'agent pour le faire ?*

Il s'agit à la fois de responsabiliser les associations utilisatrices des salles municipales, et de réaliser des économies sur le budget de fonctionnement en ne mobilisant pas les agents des services techniques sur ces missions. Il ne semble pas insurmontable pour un responsable associatif de fermer correctement les lieux une fois que les membres de l'association ont terminé leur activité. Cette évolution concerne également les personnels municipaux puisque les écoles, les accueils de loisirs et les services municipaux sont soumis au même règlement.

Cette mesure permet également de rendre les associations autonomes de leurs usages dans un cadre sécurisé, recommandé par le plan Vigipirate en cours actuellement.

- *Nettoyage et surveillance des gradins devant les terrains de foot Bel Air*
- *Entretien des installations sportives, stade, city-stade*

L'ensemble des installations sportives sont contrôlées selon la réglementation en vigueur. La politique sportive de la ville est de laisser au maximum un libre accès aux installations sportives. Nous ne pouvons que déplorer les incivilités récurrentes qui sont constatés par les agents d'entretien de la ville, en particulier au niveau du city-stade de Bel Air.

- *Pourquoi externaliser le nettoyage des salles de sport ?*

Depuis 2020, la Ville a fait le choix de faire appel à un prestataire externe étant donné la technicité des sols sportifs (nécessité d'avoir des machines spécifiques par exemple) et des horaires très matinaux nécessaires pour un bon usage des salles.

Un marché permet de contractualiser avec notre prestataire et de suivre la bonne exécution de ses clauses.

- *Le Haillan Foot 33 s'en sort-il ?*

L'association a rencontré quelques difficultés depuis sa création car elle a dû repartir de zéro. La reprise du bureau par une nouvelle équipe et une nouvelle présidence a permis de relancer la dynamique et de proposer de nouvelles actions pour les adhérents. La saison prochaine devrait être plus sereine : remise à plat des tarifs, gouvernance du club, animation de la vie du club, organisation de tournois, etc. On ne peut que se féliciter des performances des équipes seniors qui n'ont cessé de monter de division depuis leur relégation au plus bas niveau.

- *Le calendrier du Forum des assos et du Haillan est dans la place est-il connu ?*
- *Forum des assos le 31/08 c'est trop tôt pour les parents et les enfants*

Le forum des assos aura bien lieu le samedi 31 août. Le calendrier du mois de septembre et le Haillan est dans la place prévu le samedi 7 septembre n'ont pas permis de proposer une autre date. La rentrée scolaire étant le 2 septembre, la plupart des familles sont rentrées le week-end qui précède. Celles qui ne le seraient pas peuvent contacter les associations qui, pour la plupart, prennent déjà des inscriptions en amont du forum.

- *Pourquoi Animasia ne se fait plus au Haillan ?*
- *Animasia ?*



Dans un contexte budgétaire contraint, il a été demandé à tous les élus de proposer dans leurs délégations des pistes d'économie. La programmation culturelle n'a donc pas été épargnée et le choix a été fait de renoncer à cette manifestation qui accueillait majoritairement des non-Haillanais. La reprise du festival par nos voisins de Saint Médard en Jalles permet à celles et ceux qui le fréquentaient de continuer d'en profiter sans difficulté : il n'est qu'à 7 arrêts avec la ligne G !

#### AUTRES

- *Quid de l'entretien des fossés avec la multiplication des inondations ?*

L'entretien des fossés sur le domaine public est géré par Bordeaux Métropole et par la SABOM selon la répartition des compétences. L'entretien des fossés sur les parties privées (lotissement et maison individuelle) est à la charge des propriétaires.

Découvrez la fiche résumée sur le site de la ville : <https://ville-lehaillan.fr/ma-ville-en-transition/une-ville-verte/le-haillan-ville-verte-et-fleurie/>

- *Programme Angela*

L'idée de rejoindre le dispositif « Demandez Angela » a été lancée lors de l'Assemblée générale du CLSPD 2023. Un an plus tard et après la formation d'une vingtaine d'agents en position d'accueil, le dispositif a été déployé sur l'ensemble des services identifiés au début de l'année. Les lieux identifiés sont : l'accueil de la mairie, l'accueil du CCAS, l'accueil du CTM, l'accueil de l'Entrepôt, l'accueil du service jeunesse sport vie asso à Bel Air, l'accueil de La Source, la police municipale, la bibliothèque et le Ranch. Pour aller plus loin, la ville a souhaité accompagner le Club des entreprises dans le déploiement du dispositif auprès des commerçants. Une formation sera proposée aux commerçants volontaires en septembre.